BENEFICIER DE LA BOURSE ERASMUS+

CRITERES D'ATTRIBUTION

Critères	Points
Avoir trouvé un stage de 60 jours ouvrés de date à date	Obligatoire
Pré accord validé par un des enseignants de la formation ET par l'entreprise d'accueil	Obligatoire
Convention signée par toutes les parties au moment du dépôt de la demande de financement Erasmus+	0/2
Assiduité cours	0/2
Ponctualité	0/2
Régularisation scolarité d'un point de vue administratif	0/2
Investissement dans la section et dans l'établissement (délégués, PO, BVE, ambassadeur formations…)	0/2
Respect du règlement intérieur	0/2
Conditions financières : étudiants ayant moins d'opportunités* sur justificatif	0/4
Financement de la formation par l'étudiant sur justificatif	0/2
N'avoir jamais bénéficié d'une aide à la mobilité dans la scolarité antérieure	0/2
Qualité et pertinence de la lettre de motivation de demande de bourse	0/2
Engagement dans le projet (recherche de stage, date de dépôt de la demande)	0/2
Situation particulière à justifier	
TOTAL	/ 24

* étudiants ayant moins d'opportunités : boursiers à partir de l'échelon 4, en situation de handicap, vivant dans une Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR), quartiers prioritaires de la ville, etc. Sur justificatifs à joindre au dossier de demande de bourse.

Date limite de dépôt de la demande de bourse : 12 mars 2027

Date de stage Erasmus + possible pour les BTS Commerce International, NDRC , et les DNMADE 2ème année : entre le 3 mai 2027 et le 10 juillet 2027
Date de stage Erasmus+ pour les étudiants de BTS Communication : du 10 mai au 10 juillet 2027.

Après la date de dépôt indiquée, poursuivre le dépôt de demande : par exemple, des désistements pourraient avoir lieu, ce qui libérerait de la place pour pouvoir bénéficier de la bourse Erasmus+.

Les étudiants prioritaires sont ceux dont la formation exige la réalisation d'un stage à l'étranger.

En cas d'égalité entre deux candidats, le critère financier prévaut.

Rappel : pour bénéficier de la bourse Erasmus+, il faut faire un stage de 9 semaines de date à date, jours ouvrés, partir dans un pays signataire du programme et suivre les démarches présentées dans le document « Démarches pour bénéficier de la bourse Erasmus+ ou de Mobicentre ». Si la durée du stage est inférieure, l'étudiant pourra bénéficier de la bourse Mobicentre en réalisant un stage dans un pays non francophone d'au moins 4 semaines.